

COLLEGE DE LACANAU  
Allée du collège  
La Cousteyre  
33680 LACANAU  
Tél : 0557177040

ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

Séance n°3

**PROCES - VERBAL**  
**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU JEUDI 26 NOVEMBRE 2020**

Nombre de membres présents : 20

Quorum : 13

Membres absents excusés : M. FEDIEU, Mme GOT, Mme DESCHAMPS, Mme LURINE

Membre invité : M. LAGLER

PRESENTS : M. GASC, Mme DURANTAU, Mme DUPIOL, Mme LUSSAC, Mme FARIA, Mme MARZAT, Mme VANDENDAELE, Mme GARNIER, M. NETO, Mme PEREZ, Mme CARREEL, Mme GATINEAU, Mme DAVOINE, Mme BOISSEAU, Mme FERRAND, Mme JALARIN, Mme DE LAMEIDA TEREZO, Mme DABADIE, MME DARRIET, MME PEYRONDET

**Président :**

M. Sébastien GASC, principal

**Secrétaires :**

MME Valérie GATINEAU personnel enseignant

M. Edouard NETO, personnel enseignant

MME Elodie GARNIER, personnel enseignant

**INSTALLATION DE LA SCEANCE**

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par M. GASC à 17h37.

M. GASC précise que Mr LAGLER, professeur de physique chimie, est présent en tant qu'observateur et qu'il ne pourra pas prendre part aux débats ni aux votes. Il n'y a pas d'objection de la part des membres présents.

**1. ORDRE DU JOUR**

M. GASC présente l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
20	20	0	0

## 2. ADOPTION DU PV DU CA N°2 DU 5 NOVEMBRE 2020

M. GASC demande s'il y a des questions ou des remarques concernant le PV du CA N°2 du 5 novembre 2020

MME DAVOINE fait remarquer qu'il manque le nom de deux suppléants enseignants pour la commission permanente. M. GASC précise que cela a été corrigé sur le document officiel.

## 3. BUDGET 2021

Ces dernières années, la dotation avait diminué malgré un effectif élèves en augmentation. Cette année, M. GASC souligne que la dotation de l'établissement a augmenté de près de 10 000€ ce qui va permettre une souplesse de fonctionnement. La priorité est la viabilisation, les contrats de maintenance, l'entretien et les dépenses liées à l'épidémie (désinfectant, gel hydroalcoolique). Il est également possible d'augmenter les crédits pédagogiques.

MME DUPIOL détaille le budget. Le budget doit être équilibré et sincère. Il s'agit de prévoir les dépenses et les recettes pour l'année 2021. La dotation globale de fonctionnement (DGF) provient de subventions du département, de l'état, des familles et des dons.

La DGF du collège s'élève à 108 427 € soit une augmentation de 12%.

Avec un effectif équivalent (564 élèves), le ratio est de 192,25€ par élève.

**Concernant l'AP (Action Pédagogique) :**

Tous les crédits d'enseignements sont maintenus et les dépenses communes sont augmentées. Il a ainsi précisé que des lecteurs CD/DVD vont être achetés car les nouveaux ordinateurs livrés par le département n'en possèdent pas.

La ligne « pause méridienne » a été renommée et déplacée vers une autre ligne dans Vie de l'élève.

Suite à la crise sanitaire, le budget dédié aux voyages et sorties baissent fortement. La part des accompagnateurs est tout de même prévue dans le cas où des projets pourraient avoir lieu en fin d'année si la situation sanitaire le permet.

**Concernant le VE (Vie de l'élève) :**

Le budget de l'infirmerie a été augmenté de manière à avoir 1€ par élève. La nouvelle ligne « vie scolaire » qui remplace la ligne « pause méridienne » s'élève à 1 000€. Cette partie comporte également le salaire des AED et le fond social collégien (aide financière pour les familles)

**Concernant ALO (Administration et logistique):**

La ligne de l'affranchissement est en hausse car elle fait partie des lignes en déficitaires pour l'année 2020. A noter une grosse augmentation des lignes des produits d'entretien à cause de la crise sanitaire. Le reste des augmentations est normale et suit l'inflation. La subvention du département est en augmentation car le collège commence à vieillir. Il y a donc davantage de réparations et d'entretien à prévoir. La viabilisation correspond à 48 % de ce chapitre.

### Concernant le SRH (Service de Restauration et d'Hébergement) :

*La restauration s'autofinance.*

Le projet de cuisine autonome a été voté. Le début des travaux est prévu en 2021 pour une durée de 13 mois, avec une ouverture prévue pour la rentrée de septembre 2022.

Ce n'est pas le collège qui décide du prix de repas cependant ceux-ci vont augmenter de 1 cts. Les nouvelles cartes de cantines ont été changées pour qu'elles soient plus robustes mais elles sont également plus chères d'où l'augmentation de la ligne dédiée.

La ligne « gaz » est à 0€ car la cuisine n'est pas encore autonome par contre la ligne « électricité » a augmenté.

### Concernant les bourses :

Il s'agit d'une subvention d'Etat qui est versée aux familles. MME. DUPIOL souligne une baisse significative du nombre de bénéficiaires (50 familles contre 70 l'année précédente) et ce malgré les relances.

Le budget présenté par MME DUPIOL est équilibré.

La répartition du budget est votée à l'unanimité.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
20	20	0	0

## 4. CONVENTIONS

La première convention concerne le prêt de matériel informatique pour les élèves ayant une notification de la MDPH.

M. GASC souligne le changement de modalité pour le prêt de matériel (notamment les ordinateurs portables). Le matériel prêté par le collège sera conservé par l'élève jusqu'au lycée. Il reste la propriété de l'établissement jusqu'à l'année de 3<sup>ème</sup> puis il est retiré du stock du collège pour être transféré au lycée. Il faut l'accord des deux conseils d'administration. Le collège fera une demande de subventions pour l'achat d'un nouvel ordinateur.

L'autorisation de signer la convention entre le collège et la famille de l'élève bénéficiaire est accordée à l'unanimité.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
20	20	0	0

La deuxième convention concerne « CHANTE ECOLE ». Le projet n'a pas pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire. Il s'agit d'un report de cotisation sur l'année 2020-2021 pour que le projet puisse se faire.

L'autorisation de signature de la convention est accordée à l'unanimité.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
20	20	0	0

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant pas de questions diverses, M. GASC clôt le CA à 18h32.

La secrétaire Mme. GATINEAU 	Le secrétaire M. NETO 	La secrétaire Mme GARNIER 	Le président 
---	---	--	---